

Jeudi 6 et vendredi 7 novembre 2008

Salle de conférence d' ING

Rue Georges Clémenceau, 11-15 à 4000 Liège



L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE LIÈGE

vous invite au

COLLOQUE



Avec la collaboration d' **ING** 

Comment le droit sert-il la dignité ?

Comment pourrait-il mieux la servir ?

La société civile interpelle le barreau.

Pour dégager des pistes concrètes, des propositions nouvelles, pour mieux défendre l'homme dans ce XXI^e siècle naissant.

PROGRAMME

Jeudi 6 novembre 2008

- 9 h 00, Accueil, par **Patrick Henry**, bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Liège
- 9 h 15, Exposé introductif, par **Paul Martens**, juge à la Cour constitutionnelle de Belgique
- 10 h 00, travaux en ateliers (ateliers 1 à 5)
- 13 h 00, pause sandwiches
- 14 h 30, travaux en ateliers (ateliers 6 à 10)
- 17 h 30, suspension des travaux

Vendredi 7 novembre 2008

- 9 h 00, Rapports des ateliers – exposé des propositions dégagées
- 11 h 00, Réflexions finales, par **Edouard Delruelle**, professeur à l'Université de Liège, directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances
- 11 h 45, Conclusions, par **Willy Demeyer**, bourgmestre de Liège
- 12 h 00, verre de l'amitié, en présence de Monsieur **Maurice Frydman**, dont les œuvres seront présentées dans la mezzanine du siège d'ING pendant tout le colloque

Les ateliers

1. Privation de liberté et dignité

De l'utilité du pénal à un pénal utile : l'unique chemin de la dignité ?

Président : M. Michaël Dantine, chargé de cours ULg,
Ecole de criminologie

Coordinateur : Me Sandra Berbuto, avocat à Liège

Intervenants : M. Marc Dizier, directeur à la prison d'Arlon, Me Michel Franchimont, ancien bâtonnier et professeur émérite ULg, M. Frédéric Frenay, juge d'instruction à Huy, M. Philippe Landenne, ancien aumônier de prison, M. Jean-Marc Mahy, ex-détenu, M. Jean-Claude Matgen, journaliste à la Libre Belgique, Me Marc Nève, avocat à Liège et membre du Comité pour la prévention de la torture (Conseil de l'Europe), Mme Virginie Mooremans, psychologue à l'aide sociale aux justiciables de Liège

Rapporteur : Me Thibaut Matray, avocat à Liège

2. Immigration et dignité

Le respect de la dignité humaine comme réponse aux politiques migratoires ?

Président : Me Jean-Marie Dermagne, avocat à Dinant, ancien bâtonnier

Coordinateur : Me Zaverio Maglioni, avocat à Liège

Intervenants : Mme Isabelle Doyen, directrice de l'Association pour le Droit des Etrangers, M. Marco Martiniello, directeur du Centre d'études de l'Ethnicité et des Migrations, professeur ULg, M. Pierre-Arnaud Perrouy, conseiller juridique de la Ligue des Droits de l'homme, M. Alain Vanoeteren, psychologue, coordinateur du Service de Santé Mentale Ulysse, assistant ULB

Rapporteur : Me Frédéric Bodson, avocat à Liège

3. Handicap et dignité

Sur l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail

Président : M. Michel Dumont, président à la Cour du travail de Liège

Coordinateur : Me Georges-Henri Lambert, avocat à Liège

Intervenants : M. Bernard Jacob, Association interrégionale de guidance et de santé, M. Dany Drion, directeur des Ateliers Jean Delcour (ETA), Mme Gisèle Marlière, association socialiste des personnes handicapées, M. Pol Olivier, directeur du CREHAM, Mme Christine Lecrompe, animatrice CREHAM, M. Alain Klinkenberg, Ateliers du Monceau

Rapporteur : Me Géraldine Massart, avocat à Liège

4. Sécurité sociale et dignité

Acte équipollent à rupture, motivation du congé, activation des chômeurs et bénéficiaires du RIS, aspects économiques des procédures en sécurité sociale : faut-il modifier le droit pour qu'il serve la dignité ?

Président : M. Joël Hubin, premier président de la Cour du travail de Liège

Coordinateur : Me Bernadette Graulich, avocat à Liège

Intervenants : M. Paul Palsterman, responsable de la section juridique du service d'études de la CSC et conseiller social à la Cour du travail de Bruxelles, M. Philippe Versailles, avocat à Namur et assistant Centre interdisciplinaire « Droits fondamentaux et lien social », M. Daniel Dumont, aspirant FNRS, M. Vincent Grignard (FGTB), M. Paul Windey, président du Conseil national du travail, M. Alain Sadzot, conseiller social à la Cour du travail, directeur adjoint AGORIA Liège-Luxembourg, Me Sophie Remouchamps, avocate à Bruxelles, présidente de l'ASBL Terra Laboris, M. Paul Van Der Vorst, administrateur général de l'ONSS, Me Jacques Clesse, avocat à Liège, chargé de cours ULg, un représentant de l'ONEm

Rapporteur : Me Xavier Montiel Corte, avocat à Liège

5. Victimes et dignité

Justice réparatrice ? Source de victimisation secondaire ? Débat pour limiter les dégâts

Président : M. Jean-Pierre Malmendier, co-fondateur de l'ASBL Marc et Corinne

Coordinateur : Me Lucrèce Henrard, avocat à Liège

Intervenants : M. Cédric Visart de Bocarné, procureur général près la Cour d'appel de Liège, Mme Mireille Monville, psychologue, Dr Michel Matagne, médecin-expert, M. Didier Wilmart, commissaire divisionnaire SECOVA, Mme Patricia Caldart, Aide aux victimes, M. François Kisteman

Rapporteur : Me Raphaëlla D'Amico, avocat à Liège

6. Coopération internationale et dignité

Du droit d'ingérence au devoir d'ingérence ou quand la dignité met en péril les fondements du droit international

Président : Me Mario Stasi, avocat à Paris, ancien bâtonnier, secrétaire général de la CIB

Coordinateur : Me Jean-Pierre Jacques, avocat à Liège, assistant UCL

Intervenants : Pr Mario Bettati, conseiller politique de M. Bernard KOUCHNER, ministre des Affaires étrangères de France, Me Mohamed Ellouze, avocat au barreau de Liège, M. Jean-Louis Coste, chirurgien, M. Denis M'Penga, metteur en scène, M. Frédéric François, journaliste, Mme Francesca Boniotti, directrice d'ASF, Jean-Louis Gilissen, avocat de victimes devant la Cour Pénale Internationale, les représentants des barreaux de Dakar, Kigali et Lubumbashi

Rapporteur : Me Olivier Bonfond, avocat à Liège

7. Fin de vie et dignité

Sommes-nous réellement maîtres de la fin de notre vie ?

Président : Dr François Damas, chef du service « soins intensifs » du CHR de la Citadelle, membre de la Commission de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie

Coordinateur : Me Georges Rigo, avocat à Liège, ancien bâtonnier

Intervenants : Me Gilles Antonowicz, avocat à Grenoble, ancien vice-président de l'A.D.M.D. France, Dr Marie Carlens, psychiatre, Dr Chantal Doyen, hématologue à la clinique UCL Mont-Godinne, vice-présidente de la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs, Me Jacqueline Herremans, avocat à Bruxelles, présidente de l'A.D.M.D. Belgique, membre du Comité Consultatif de Bioéthique et de la Commission de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie, Dr Dominique Libbrecht, anesthésiste au Centre de la douleur du CHU de Liège, Dr Philippe Maassen, Directeur général Santé et environnement de la Province de Liège, membre de la Commission de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie, M. Philippe Monfils, Sénateur, Ministre d'Etat

Rapporteur : Me Gilles Genicot, avocat à Liège, membre de la Commission de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie

8. Droits des jeunes, de leur famille et dignité

Contre une justice expéditive pour le mineur et ses parents. Pour un temps d'écoute, un meilleur accueil, une défense adéquate et un jugement... digne

Président : M. Bernard Devos, délégué général aux droits de l'enfant

Coordinateur : Me Michel Saint-Remi, avocat à Liège, président de la Commission jeunesse

Intervenants : M. Marc Juston, président du Tribunal de grande instance de Tarascon, Me Thierry Moreau, avocat à Nivelles, professeur à l'UCL, Mme Patricia Echevarria, Centre de ressources pour la prévention des conduites à risques (Bobigny), Me Pierre Colcombet, avocat à Bordeaux et membre du CRIC

Rapporteur : Me Valéry Leclerc, avocat à Liège, membre de la Commission jeunesse

9. Accueil des personnes âgées et dignité

A l'écoute des personnes âgées...

Président : M. Benoît Drèze, échevin des Services sociaux, de la famille et de la Santé de la ville de Liège

Coordinateur : Me Léon Leduc, avocat à Liège

Intervenants : Mme Anne Moureau, psychologue, coordinatrice au Centre d'aide aux personnes âgées maltraitées, M. Michel Ylieff, psychologue à l'ULg, M. Yves Dohen, substitut du procureur du Roi, Me François Dembour, avocat à Liège et administrateur provisoire de biens, M. Didier Donfut, ministre wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances

Rapporteur : Me Jonathan Wildemeersch, avocat à Liège, assistant ULg

10. Insolvabilité et dignité

Du paradis à crédit vers l'enfer de l'endettement!

Le minimum nécessaire pour vivre dans la dignité...

Président : M. Jacques Fierens, professeur à l'ULg, avocat à Bruxelles

Coordinateur : Me Christian Van Langenacker, avocat à Liège

Intervenants : M. Jean-Marc Delizée, secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, M. Claude Emonts, président du CPAS de Liège, Mme Jourdain, Union Professionnelle du Crédit, Mme Béatrice Laloux, directrice du SNP, Mme Sandrine Sepul, directrice du Conseil de la Publicité, M. Thierry Martin, directeur de DIGNITAS, Mme Sandrine Vanderbeck, économiste de l'Observatoire du Crédit, Mme Françoise De Boe, coordinatrice du « Service de lutte contre la Pauvreté » du Centre pour l'égalité des chances

Rapporteur : Me Sandra Notarnicola, avocat à Liège, assistante à l'ULg

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Date : jeudi 6 et vendredi 7 novembre 2008

Lieu : salle de conférence d'I.N.G. – Liège, rue Georges Clémenceau, à 4000 LIEGE

Prix : 25 € (stagiaires et étudiants : 15 €), à verser au compte **630-0778785-31** du Barreau de Liège, avec la mention « Colloque Droit & dignité ».

Le prix comprend l'accès au colloque, la documentation remise aux participants, la pause sandwiches du jeudi midi, le verre de l'amitié du vendredi midi.

La participation au colloque est agréée dans le cadre de la formation permanente par l'O.B.F.G. (10 points).

Renseignements :

Madame Simone Mertens,

tél.: +32 4 232 56 67

fax : +32 4 223 19 99

smertens.ordre@barreaudeliege.be,

www.barreaudeliege.be

AVEC LE CONCOURS ET LE SOUTIEN DE

PRIVALIS
ING 



ethias


Liège